# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Normes et objectifs

Question écrite n° 17543

### Texte de la question

M. Philippe Bonnecarrère interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie, sur la question des normes et des objectifs. L'industrie automobile européenne connaît une crise majeure dont l'une des explications tient à des normes, en particulier la perspective de suppression du moteur thermique, qui ont bouleversé le modèle industriel. Il aurait été possible d'obtenir les mêmes résultats en matière de dépollution en fixant des seuils maximaux d'émissions polluantes et en laissant les industriels trouver les meilleures modalités techniques. Le même sujet existe en matière de construction, où les règles de la RE 2020 vont proscrire tel ou tel mode constructif ou tel ou tel matériau, alors que des alternatives pourraient exister. La question posée est en fait de savoir si le Gouvernement doit raisonner par des normes ou par des objectifs. M. le député souhaiterait avoir une réponse détaillée à cette problématique soulevée à diverses reprises par les citoyens, légitimement soucieux de donner toutes ses chances à la créativité des entreprises. Enfin, il lui demande s'il envisage d'étudier ou de faire étudier un changement de paradigme sur le dispositif normatif français en remplaçant les normes par des objectifs.

### Données clés

**Auteur :** M. Philippe Bonnecarrère
**Circonscription :** Tarn (1re circonscription) - Non inscrit
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 17543
**Rubrique :** Industrie
**Ministère interrogé :** Industrie
**Ministère attributaire :** Industrie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 4 août 2026, page 7269